



Compte rendu de l'Assemblée Générale du 30/11/2023

Personnes présentes: Delphine, Katherine, Déborah, Frederic, Hélène, Anaïs, Arnaud, Julien, Madame Fisse, Madame Baudine, Madame Anne, Madame Hélène, Madame Barbara, Madame Margot

Personnes excusées: Laurence, François, Xavier, Hervé, Sébastien, Gaëlle, Jérémy, Françoise

Pièces jointes:

- Présentation AG 30.11.2023.pptx (support à la réunion)
- Debriefing VTT 2023.xlsx (support pour le débriefing VTT)

1. Election du Comité

Suite à l'adoption du Règlement d'ordre intérieur (R.O.I.) de l'Association des parents, un appel aux candidatures a été lancé pour créer un nouveau Comité de l'AP pour les années 2023-2024 et 2024-2025.

6 parents ont proposé leur candidature pour faire partie du nouveau Comité de l'AP. Comme le prévoit le R.O.I., le nombre de candidats étant inférieur à 8, l'assemblée approuve la composition du nouveau Comité pour les années scolaires 2023-2024 et 2024-2025.

Les **6 membres du nouveau Comité se présentent** (Arnaud présente Xavier qui est malade):

- **Arnaud Dricot** est le papa de Vadim en M2 et de Basile en P2. Arnaud travaille au SPW Intérieur Action sociale à Namur et est passionné de sport et pratique la guitare.
- **Delphine Goderniaux** est la maman d'Arthur en M1 et d'Auguste en P2. Delphine travaille au SPW Economie, Emploi, Recherche à Namur et pratique le tennis.
- **Katherine Demin** est la maman de Wallace en M2, de Kassandre en P1, de Ruben en P3 et Tymothé en P5. Katherine est bibliothécaire à Meux et est passionnée de jardinage.
- **Frédéric Keller**, déjà actif dans le précédent Comité, est le papa d'Axel en P2 et de Yann en P4. Frédéric gère la maintenance d'une usine dans l'alimentaire à Liège. Il joue de la batterie et pratique régulièrement le VTT.
- **Julien Coppe** est le papa de Maxime en M1 et de Simon en P1. Julien travaille dans une société de consultance du domaine spatial à Wavre et est passionné de sport.
- **Xavier Anciaux** est le papa d'Amandine en P2. Xavier est consultant au SPW Digital (informatique) et est passionné de BD's et de cinéma.

François Duprez et Laurence Neuville, actifs dans le précédent Comité n'ont pas souhaité renouveler leur participation après plusieurs années de bons et loyaux services.

François a néanmoins signalé qu'il continuerait à donner un coup de main, en particulier pour les aspects logistiques lors des futurs événements de l'AP et de l'école.

Les tâches du Comité seront réparties entre les membres lors d'une réunion du Comité qui sera organisée dans les prochaines semaines. Julien s'est proposé de reprendre la comptabilité/trésorerie.

Les éléments suivants devront être transférés de l'ancien Comité au nouveau Comité dans les prochains jours :

- Accès et droit d'administration pour l'adresse e-mail de l'AP
- Accès et droit d'administration pour les comptes Facebook de l'AP et du VTT
- Accès et droit d'administration pour le drive partagé, contenant les documents d'organisation des événements des années précédentes
- Accès et droit d'administration pour le Flickr, contenant les photos des événements des années précédentes
- Accès au compte en banque de l'AP
- Comptabilité

De plus, l'école devra organiser l'accès à l'application Konecto pour le nouveau Comité, si possible via l'adresse e-mail de l'AP. En attendant, un accès est octroyé à Delphine pour l'organisation du bar à l'occasion du souper de Saint-Nicolas.

Des réunions de l'AP seront organisées tous les 2 mois environ afin de préparer les événements de l'AP, d'informer sur les activités du Comité et sur l'état des lieux des comptes et mettre sur la table des sujets de discussions/décisions collectives.

Les remarques, questions et suggestions sont les bienvenues, lors des réunions de l'AP, des événements ou au quotidien via e-mail ou verbalement.

2. Débriefing VTT

Le VTT s'est très bien déroulé avec une bonne météo et le **bénéfice engendré est très bon (~10,900 €) !**

En comparaison aux années précédentes, plus de bénévoles ont donné un coup de main pour préparer l'événement les semaines précédentes et assurer son bon fonctionnement le jour même. Ceci a permis de mieux répartir les tâches et de moins surcharger l'équipe de base de l'organisation. De plus, l'événement s'est terminé vers 19h30 à l'école (vers 20h30 pour le rangement chez Paul), ce qui est plus tôt que les autres années (généralement aux alentours de 22h) et a permis de minimiser le niveau de fatigue des personnes impliquées. Ceci est partiellement dû au fait que le souper des bénévoles a été organisé un autre jour et non le soir même du VTT. L'assemblée propose de renouveler cette approche l'année prochaine.

Les quantités de collation (réparties sur les différents ravitaillements) ont été mieux gérées que l'année dernière avec moins de gaspillage.

Une enquête anonyme a été organisée en ligne auprès des bénévoles avec ~20 réponses (note moyenne de l'événement : 4.63/5). Les retours sont très positifs avec de bonnes idées d'amélioration. Le fichier séparé (Debriefing VTT 2023.xlsx) est parcouru par l'assemblée avec les commentaires additionnels suivants :

- Préinscription : a été fait les années précédentes mais les gens préfèrent généralement attendre le matin même et la météo avant de se décider.
- Sponsoring : les budgets annuels sponsoring sont parfois écoulés en septembre/octobre. Il convient donc de démarcher les sponsors dès janvier.
- Ravitos : la préparation de la soupe par les P5/P6 en collaboration avec les P2 s'est très bien passée et pourrait être répétée l'année prochaine.

Souper bénévoles :

- C'était sympa et très convivial.
- L'organisation de ce souper un autre jour que celui du VTT a été fort appréciée.

La préparation du prochain VTT commencera début d'année 2024 afin de réfléchir à l'organisation générale (adaptation des parcours? Activités sur site pour les enfants? Idées nouvelles?) et répartition des pôles (parcours, autorisations, sponsors, logistique...). Il sera tenu compte des remarques formulées dans l'enquête dans la mesure du possible.

Des adaptations devront être prises étant donné le fait que lors des prochaines années le VTT tombera le **1^{er} week-end des vacances d'automne, soit le dimanche 20 octobre 2024** (pas de possibilité d'écouler les restes de nourriture au niveau des collations, public-cible potentiellement différent, possiblement moins de bénévoles, etc.).

3. Etat des lieux des comptes

Laurence ne pouvant pas être présente, elle a fait parvenir les informations suivantes au nouveau Comité de l'AP via e-mail:

- **L'organisation du VTT 2023 a rapporté un bénéfice de 10,908 €** (25.750 € de recettes et 14.842 € de dépenses). Ce chiffre est en ligne avec le bénéfice généré par le VTT 2022 (10.203 €). En effet, une erreur s'était immiscée dans les comptes de l'année dernière et la rentrée liée au retour du fond de caisse (4.110 €) a été comptée 2 fois. Le bénéfice de l'édition 2022 annoncé précédemment, de 14.313 €, a dès lors été revu à 10.203 €. Cette erreur dans la recette du VTT 2022 n'a pas d'impact sur le budget de l'AP 2023-2024 car celui-ci était basé sur l'état des comptes et non sur les rentrées (et sorties) précédentes.
- **Les dépenses suivantes ont été réalisées (4.512 €),** par rapport au budget initial (13.334 €) :
 - P1/P2: 100 € pour une excursion au théâtre des P1 et P2
 - P5/P6: 44 € euros pour le train des P5 et P6 pour se rendre au projet SLAM
 - P4/P5/P6 : 250 € pour l'activité « cyber harcèlement » des P4, P5 et P6
 - Lave-vaisselle : 1.996,50 € pour l'achat d'un nouveau lave-vaisselle
 - Jeux dans la cour : 1.122,25 € pour les 2 jeux accrochés au mur dans la cour

- Divers cuisine : 1.000 € pour des frais divers relatifs à la cuisine quotidienne

- Laurence remettra sa farde, contenant toutes les factures notées avec les dates de paiement et le mode de paiement, les extraits de compte..., ainsi que sa comptabilité électronique au nouveau Comité dans les meilleurs délais.

- Le **transfert d'accès au compte en banque du Comité précédent vers le nouveau Comité est en cours**. Le nouveau Comité souhaite un transfert d'ici au souper de Saint-Nicolas, afin de permettre une transition complète d'ici à la fin de l'année 2023. Le présent PV permet ainsi d'acter ce transfert entre les membres démissionnaires et les nouveaux membres (cf. tableau des signatures en fin de PV).

4. Souper de Saint-Nicolas

Le souper de Saint-Nicolas sera organisé le samedi 09/12/2023 à la Ruche à Saint-Denis.

Comme les autres années, l'AP s'occupera du bar tout au long de la soirée et aidera au rangement de la salle en fin d'événement. Le Comité de l'AP enverra un Konecto pour faire appel aux bénévoles (créneau de 1h entre 18h et 0h).

L'école s'occupe du reste de l'organisation (montage de la salle, repas, visite de Saint-Nicolas...). Une attention particulière devra être portée à l'état des lieux (d'entrée et de sortie) pour éviter toutes mauvaises surprises.

En ce qui concerne les boissons, le brasseur Hallet viendra amener les boissons le mercredi 06/12 et n'aura besoin d'aucune aide sur place ce jour-là. La reprise des invendus se fera dans le courant de la semaine suivante, toujours sans besoin d'aucune aide sur place ce jour-là.

Le nombre de réservations enregistrées au 27/11/2023 était d'environ **140 repas**. A noter que c'est moins que les autres années. Quelques inscriptions en retard sont encore attendues.

5. Informations sur les projets

Cour de récréation

L'école a acheté des jeux au magasin « Le Bois futé » pour un peu plus de 1000 € (jeux de cartes...).

Le mari de madame Baudine a fait des bacs à roulettes pour que les enfants puissent les amener dans la cour de récréation (le matériel ayant coûté environ 400 €).

Néanmoins, tous les enfants ne sont pas très précautionneux avec les jeux. Des règles ont été instaurées par l'école pour essayer de maintenir le bon état des jeux. Par exemple, les jeux qui se jouent au sol ne peuvent plus sortir quand il fait humide (ni pendant l'école, ni pendant la garderie). Les membres de l'équipe éducative tentent de sensibiliser les enfants. Il est demandé aux parents de faire de même.

L'AP a payé les 2 nouveaux jeux qui sont accrochés aux murs (1 dans la cour des maternelles et 1 dans la cour des primaires) pour un montant d'environ 1.100 €. Il reste donc environ 1.300 € de budget pour acheter d'autres jeux/ matériel.

De son côté, Récré'agique a débloqué un budget de 22.000 € (via des subsides) qui a permis d'effacer les anciennes lignes au sol de la cour. Les nouvelles lignes seront tracées au printemps pour que la météo permette une meilleure adhérence et ainsi les faire résister plus longtemps.

Finalement, la Commune devrait débloquer un budget pour rénover le système de sonnerie dans l'école et acheter du matériel pour la cour. Ce budget devrait être disponible en 2024.

Bibliothèque

Le projet avance malheureusement moins vite que prévu car l'encodage des livres dans le nouveau système (informatisé) prend plus de temps. De plus, le nouveau système est installé sur un seul ordinateur et la base de données ne peut être complétée que par cet ordinateur (sans possibilité de paralléliser l'encodage). Les nouvelles étiquettes des livres seront posées pendant les vacances de Noël avec pour objectif de ré-ouvrir la bibliothèque en janvier 2024 (probablement avec un système hybride entre l'ancien et le nouveau système).

6. Page Web de l'AP

Comme communiqué via Konecto, le site Web de l'école a été rénové et inclut désormais une partie dédiée à l'AP (<https://www.ecolelerydargent.be/association-des-parents/>). Le feedback de l'assemblée est positif sur ce nouveau site web qui est considéré comme plus moderne, attractif et complet.

Une réorganisation des pages pourrait néanmoins permettre une meilleure visibilité pour certains sujets, comme les activités organisées dans les classes et/ou une meilleure orientation (« Nos projets » / « Projet d'école » qui suit le vocabulaire du décret correspondant). Chacun et chacune est appelé à envoyer ses commentaires et idées d'amélioration à l'école et/ou au Comité de l'AP.

7. Planification des prochaines réunions de l'AP

Les prochaines réunions plénières de l'AP sont planifiées aux dates suivantes :

- 15/01/2023 @ 20h: Vœux de l'AP
- 18/03/2023 @ 20h : Préparation de la marche familiale (14/04/24) et de la fancy-fair (01/06/24)
- 15/05/2023 @20h : Suite de la préparation de la fancy-fair

8. Mise en place des GT « Marche » et « VTT » 2024

Marche 2024 (14/04/2024)

Delphine et Hélène se sont proposées pour coordonner le Groupe de Travail (GT) relatif à la marche familiale 2024. Elles enverront prochainement un Konecto pour faire un appel aux volontaires désireux d'aider à l'organisation et de proposer de nouvelles idées afin de construire le GT correspondant.

Madame Baudine demandera à Steve Servais s'il est d'accord de nous aider dans l'élaboration des affiches pour la marche et la fancy-fair. Steve a fait le design des affiches l'année dernière. Les affiches seront préparées en coordination avec l'école et le Comité de l'AP.

VTT 2024 (20/10/2024 – 1^{er} week-end des vacances)

Le 3^{ème} samedi d'octobre (date habituelle du VTT) tombera durant le 1^{er} week-end des vacances d'automne en 2024. Néanmoins, l'assemblée décide de garder cette date pour le VTT 2024 afin de garder une cohérence dans le « calendrier VTT » de la région et d'éviter le week-end des élections communales la semaine précédente.

Le Comité de l'AP enverra un Konecto pour faire un appel aux volontaires pour participer au GT.

D'ores et déjà, tous les parents sont invités à bloquer la date dans leurs agendas.

9. Divers

Cours de secourisme

Suites aux quelques accidents de ce début d'année (et de fin d'année dernière), l'école aimerait que plus de personnel soit formé aux premiers secours afin d'assurer les bons premiers gestes en cas d'accident de nos enfants. La commune ne finance malheureusement ce type de formation que pour une personne par an, ce qui n'est pas considéré comme suffisant.

Madame Fisse s'est renseignée sur ce genre de formation et l'ASBL « Sauve qui veut » en organise. Suite à une première demande d'information, le prix d'une formation de groupe (15 personnes pendant 1 journée) est d'environ 200 €. Pour former tout le personnel, il faudrait probablement organiser 2 formations.

Cette idée est encore à l'état de projet mais l'école aimerait savoir si l'AP pourrait prendre en charge financièrement une formation de secourisme ainsi que des recyclages annuels afin de garder les bons réflexes.

L'AP énonce un « oui de principe » (le montant serait prélevé sur le budget « Projet ») pour ce financement en attendant plus d'informations.

L'idée d'une animation « Benjamin-Secouriste » pour les P5 et P6 est également mentionnée et sera étudiée plus en détails lors de la prochaine réunion.

Concours « Récolte de piles usagées » (Bébat)

L'AP demande à l'école un statut sur le concours organisé par Bébat.

Bébat est déjà venu récolter environ 800 kg de piles et il reste environ 200kg à l'école. Il manque donc environ 200kg pour atteindre l'objectif de 1,200 kg. La date de fin du concours est le dimanche 03/12/2023.

Si nous atteignons cet objectif, l'école devrait recevoir 3 bancs et une table de pique-nique (d'une valeur de 4,000 €) pour la cour de récréation.

L'école enverra un dernier Konecto pour essayer d'atteindre l'objectif.

L'école explique également qu'elle reçoit des points lors de la récolte des piles (toute l'année – pas seulement pendant le concours). Grâce à ces points, l'école peut recevoir du matériel (plutôt du matériel de gym) sur base du catalogue « Bébat ».

Marché des saveurs

Une 2^{ème} édition du Marché des saveurs aura lieu le jeudi 21 décembre à partir de 15h30 (un Konecto sera envoyé dans les prochains jours). Les objectifs sont de rendre les enfants de P5 et P6 plus autonomes (cuisine, gestion du stand et de l'argent...) ainsi que de générer un petit bénéfice pour les classes de neige (de l'année prochaine) pour les P5 ou des activités pour les P6.

Les nouveautés de cette année sont des assiettes apéritives, un stand tenu par les profs de langues pour leur permettre de faire quelques activités linguistiques et la vente de bricolages de qualité (préparés par les enfants).

Classes de mer

Pour aider au financement des classes de mer, chaque enfant de P3 et P4 vendra des tartiflettes de chez Maitre Corbeau. La vente de chaque enfant diminuera le prix de son propre voyage. Au total, 600 tartiflettes seront mises en vente et livrées le 15 mars 2024. Le nombre de tartiflettes est limité et les premiers arrivés seront les premiers servis. Le bénéfice généré sera de 3 € par tartiflette.

Le budget nécessaire pour les classes de mer est estimé entre 225 et 250 € par enfant, à charge des parents.

Vente de vin

Seulement 8 commandes ont été passées pour le moment. Les commandes sont acceptées jusqu'au 07/12/2023.

Assurance

Un point est fait par rapport aux assurances de l'école et de l'AP. L'assurance de l'école ne couvre pas le matériel extérieur. Une assurance additionnelle a été souscrite temporairement pour couvrir les bénévoles (dégâts corporels) lors du VTT. Cette assurance a coûté environ 100 €. L'école a fourni une copie de la police d'assurance de l'école au Comité de l'AP.

L'AP n'a pas d'assurance propre actuellement. Ceci sera revu par le nouveau Comité dans les meilleurs délais.